



Unité – Egalité – paix
سلام – واطمة سا – واطدة

Mission Permanente De la République de Djibouti
Auprès de L'office des Nations Unies
Et des autres Organisations Internationales à Genève

الدم بةوئة الءاءمة لءمهورفة ءة بوءة بة
لءى مكءب الأمم الءمءءة
والءمءظماء الءولفة الأءرى
سوف سرا ءة بة

Vérifier au prononcé

DECLARATION DE M. AHMED MOHAMED ABRO
MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DE DJIBOUTI
A L'OCCASION DE LA SOUMISSION DU RAPPORT NATIONAL DE
LA BELGIQUE

*ONZIEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL
DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL*

GENEVE

02 MAI 2011

Monsieur le Président,

Nous félicitons la délégation Belge pour leur ouverture au mécanisme du Conseil.

S.E.M l'ambassadeur Muevin a apporté a travers son talent et tact, d'immense contribution au dialogue et à la consolidation du Conseil des droits de l'Homme.

Mr le Président

Nous avons pris note du rapport fournis par l'État Belge. Par conséquent nous souhaiterions formuler les recommandations suivantes

Premièrement: créer une institution nationale des droits de l'Homme pleinement conforme au principe de Paris en élaborant un plan d'action pour protéger et promouvoir les droits de l'homme.

Deuxièmement: remédier a la surpopulation carcérale et a ses répercussions sur les droits à la santé.

En conclusion, nous espérons que la crise institutionnelle que traverse ce pays depuis plusieurs mois trouve une issue favorable a travers le dialogue entre les différents communautés.

Je vous remercie Monsieur le Président.